IV
1124

Jay receu de Monsieur Souben tresor.r de l

Cent Cinquante Livres pour le terme du loyer

de l'ecole Royale pratique de chirurgie echu

le premier de ce mois dont quittance a paris

le 19 juillet mil sept cent soixante quatre

[illegible]

Bon pour 150 ll

ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
M

ARC 11
d-45
n°-35

x Lmij. Cotte Lxbj.